



**AVENANT n°2 À L'ENGAGEMENT PARTENARIAL
SIGNÉ LE 24 FEVRIER 2020
POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS**

entre

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBRET COMMUNAUTÉ

représentée par

**Monsieur Alain LORENZELLI
Président**

et

la Direction Générale des Finances Publiques

Représentée par

**Madame Caroline PERNOT
Directrice départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne**

**Monsieur Michel GRANSART
Comptable public du Service de gestion comptable d'Agen**

Le présent avenant a pour objet de reconduire l'engagement partenarial du 24 février 2020 pour une durée d'une année.

2/Exposé des faits

L'engagement partenarial initial portait principalement sur deux axes : l'ajustement de la dette et la mise à jour de l'actif.

Or, le dernier point d'étape a montré que si les objectifs avaient été atteints en matière d'ajustement et de suivi de la dette, en revanche, le chantier était encore en cours en matière de mise à jour de l'actif.

Aussi il a été convenu de prolonger le partenariat sur une année supplémentaire.

Les parties signataires de ce présent avenant sont :

Monsieur Alain LORENZELLI, Président de la Communauté de communes Albret Communauté
Madame Caroline PERNOT, Directrice départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne
Monsieur Michel GRANSART, Comptable du Service de gestion comptable d'Agen

3/ Il a été acté ce qui suit :

3.1 Changements liés aux parties signataires

Madame Caroline PERNOT a été nommée Directrice départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne.

3.2 Changements liés au contenu ou à la durée de l'engagement

L'engagement est prolongé d'une année pour le seul axe « mise à jour de l'actif »


3.2 Les documents à remettre à chaque partie co-signataire

Un exemplaire du présent avenant sera transmis aux parties co-signataires, accompagné de la version initiale de l'engagement partenarial, actualisée du dernier bilan d'avancement des actions en cours d'exécution.

Le présent avenant prend effet du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Fait en trois exemplaires.

À Agen, le

<p>Pour la Communauté de communes Albret Communauté</p>  <p>Alain LORENZELLI</p> <p>Président de la Communauté de communes Albret Communauté</p>	<p>Pour la Direction départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne</p> <p>Caroline PERNOT</p> <p>Directrice départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne</p>	<p>Pour le Service de gestion comptable d'Agen</p> <p>Michel GRANSART</p> <p>Comptable public du Service de gestion comptable d'Agen</p>
---	---	--